20 JAN, 2017

Commune	code INSEE	Servitude de protection des sites pittoresques Inscription-classement DRIEE-IF Loi du 02/05/1930 (AC2)	Servitudes aéronautiques de balisage instituées en application des articles L.81-1 et R.241-1 à R.243-3 du code de l'aviation civile (T4)	Servitudes aéronautiques de dégagement instituées en application des articles L.81-1 et R.241-1 à R.243-3 du code de l'aviation civile (T5)	domaniauv	Zones ou ont été instituées en application de la loi n°62-904 du 4 août 1962 Et du décret n° 64-158 Du 15 février 1964, les servitudes attachées aux canalisations d'eau et d'assainissement Syndicats intercommunaux article L.152-1, L.152-2 Et R.152-15 du code rural et de la pêche maritime (A5)
Oncy-sur-École	91463	Château de la Bonde et son parc, la maison de Jean Cocteau et l'église (inscription) Arrêté du 20 décembre 1972	Aérodrome de Buno-Bonnevaux Arrêté ministériel du 08/11/1971	Aérodrome de Buno-Bonnevaux Arrêté ministériel du 08/11/1971	Rivière Ecole SAGEA Obligation de passage pour l'entretien sur une marge de 4 m à compter de la crête de la berge Arrêté préfectoral du 22/09/1977	- Assainissement : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée Supérieur de l'Ecole - Eau potable : La Gestion est assurée par la société Véolia